



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 8 Mars 2021

GRUPE LA POSTE

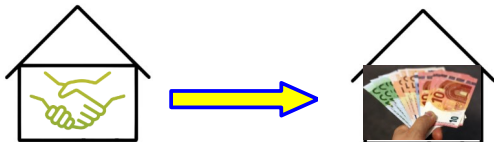
## UN ACCORD SOCIAL AU SERVICE DE LA STRATÉGIE FINANCIÈRE

LE 30 SEPTEMBRE, nous vous alertions sur l'enjeu capital que revêt cette négociation pour les postières et les postiers. La conclusion d'un accord au niveau de La Poste SA pour accompagner la mise en œuvre du plan stratégique 2020-2030, un plan qui aura des répercussions importantes sur les organisations du travail et donc sur la situation de chaque postier dans le Groupe (abandon de métiers, de sites de travail, d'exigences de qualité de service public...).

Ce plan stratégique, auquel font écho les déclarations du PDG de La Poste sur le coût pharaonique des missions de service public visent à ce que d'un modèle postal de service public, nous passions à un modèle de services marchands en vue d'une rentabilité, en usant de l'image de confiance liée aux postiers.

En toile de fond, c'est la question du financement des services publics qui est posée : selon le PDG de La Poste, c'est unique-ment à l'État de prendre en charge ce financement.

Même si un juste financement des services publics par l'État est nécessaire, il ne faut pas que les 2 actionnaires actuels de La Poste, l'État et La CDC, mettent sous le tapis le fait que **les capitaux ayant porté les stratégies de diversification du Groupe proviennent d'argent public !**



**Il n'est ainsi donc pas normal que la présentation comptable et financière des chiffres du groupe fasse obstacle à une réelle solidarité des activités du groupe entre elles.**

**L**a récente modification de la répartition des activités entre les branches illustre cet imbroglio comptable qui vise à cantonner les activités qui ne rapportent pas de résultat parce qu'elles relèvent du service public, dans une branche vouée à végéter : ainsi en est-il du transfert de Asendia de la BSCC (entreprise bénéficiaire en résultat et avec un CA de plus d'un milliards €) vers la branche ayant le vent en poupe « Geopost » et de la création d'une nouvelle branche « grand public et numérique ».

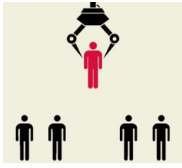
**L**a branche Courrier a été excédentaire jusqu'en 2019. Nous estimons qu'au cours des 10 dernières années, elle a apporté un bénéfice de plus de 5 milliards au Groupe la Poste. La Poste a été pressurisée, avec la suppression de 130.000 positions de travail, pour dégager du cash et abaisser soit disant les charges opérationnelles (la baisse de la masse salariale des postiers correspondant à une augmentation des postes de sous-traitance). Cet argent a permis au Groupe la Poste de s'étendre à l'international par des achats de prédation (La CGT défend une logique de coopération entre les Postes dans le monde) et de diversifier ses activités au niveau national par le rachat de sociétés externes.

**A**ujourd'hui, les missions traditionnelles de service public sont déficitaires selon une méthodologie opaque de calculs dont la CGT demande le détail. On pourrait penser que les secteurs excédentaires pourraient venir compenser ces pertes financières, comme auparavant les activités courrier l'ont fait pour leur développement.

**DES CHOIX À CONTRESENS D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET AU DÉTRIMENT DE LA SANTÉ DES POSTIERS QUI EN PAYENT LE PRIX  
FAIRE TOUJOURS PLUS AVEC MOINS DE PERSONNEL !**

# UN ACCORD DE 3 ANS

## .... POUR UNE STRATÉGIE SUR 10 ANS...



Le projet d'accord social sur 3 ans a donc pour objectif d'accompagner dans une première phase, au moindre coût, cette stratégie qui entraînerait la **suppression d'au moins 7.000 postes de travail par an**. La saignée continue. Le risque pour la santé des postiers est d'ailleurs bien identifié par les dirigeants de La Poste

Il est qualifié de majeur, en rouge vif, sur la cartographie des risques de l'entreprise.

Le manque de personnel (le taux de vacances d'emplois explose) est compensé par des emplois précaires permanents : CDD, intérimaire et alternants qui ne sont pas embauchés. De nombreux postiers n'ont plus les moyens de bien faire leur travail. Ce qui impacte leur santé. Jusqu'à mettre 14.000 postiers en inaptitude !

**Socialiser  
les pertes et  
privatiser  
les profits**

### En conséquence, il est où le social de l'accord !

Nous vivons dans une société où il est rendu commun de socialiser les pertes et de privatiser les profits et de ranger l'humain sur le bord du chemin : en faisant cela on retire de la fierté aux postiers d'effectuer leur métier dans le sens de ce bien commun pour l'intérêt général comme l'illustre les attaques du timbre rouge. Les postiers sont fiers de pouvoir faire du J+1 même si les récentes réorganisations visent à ne plus leur permettre de réaliser cette prouesse.



Cet accord social est un accord d'accompagnement d'une stratégie où La Poste ouvre des parapluies pour se prémunir contre les conséquences qui vont en résulter et à faire en sorte de minimiser la présence postale physique sur les territoires (baisse des effectifs, des bureaux de poste).

Dans un Groupe qui fait des bénéfices et qui a bénéficié de près d'un milliard d'€ de CICE, les moyens existent pour permettre aux salariés de travailler, sous l'égide d'un statut du travail unifié vers le haut, dans de bonnes conditions, de faire un travail de qualité, d'assurer un service public postal, de bénéficier de droits et garanties de haut niveau, de vivre dignement de son travail. L'enjeu de cet accord qui ne vise « que » les salariés de La poste maison mère mais qui aurait un impact sur l'ensemble du groupe et des négociations qui vont suivre dans les Branches va déterminer La Poste de demain.

### MAIS IL N'Y A PAS DE FATALITÉ. POUR LA CGT, D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !



La CGT appelle l'ensemble des salariés du Groupe à poursuivre et intensifier les luttes en cours pour le développement et l'amélioration du service public postal, pour l'emploi stable et qualifié en CDI, pour l'augmentation des salaires, pour avoir les conditions qui permettent de bien faire son travail, pour gagner des droits et garanties de haut niveaux.

Parce que nous portons une autre vision sur le monde de demain, et surtout une autre vision du Groupe public la poste (des services publics d'abord et d'autres activités pour compléter mais pas dénaturer ou dévoyer le groupe public) nous vous invitons dès maintenant à vous saisir de ces négociations à partir de vos attentes, de vos revendications.

La CGT s'engage à les porter tout au long de la négociation. Déjà, la CGT a déposé son cahier revendicatif qui sera décliné dans les différentes branches et métiers et sera porté à votre connaissance. (ci contre)



Différentes expressions et consultations seront diffusées afin que toutes et tous puissent s'exprimer et prendre toute sa place dans la négociation qui nous concerne toutes et tous !

#### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

**MATÉRIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT**

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones → (perso)

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)